



**HAL**  
open science

## Référence et aspectualité: le problème des verbes dits “aspectuels”

Jacques Jayez

► **To cite this version:**

Jacques Jayez. Référence et aspectualité: le problème des verbes dits “aspectuels”. Cahiers de linguistique française, 1996, N° 18, pp.275-298. halshs-00157228

**HAL Id: halshs-00157228**

**<https://shs.hal.science/halshs-00157228v1>**

Submitted on 28 Jun 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Référence et aspectualité. Le problème des verbes dits «aspectuels»<sup>1</sup>

Jacques Jayez  
EHES-CELITH

## 0. Introduction

Dans la vaste littérature sur l'aspect, la notion de *télicité* occupe une place privilégiée. Intuitivement, la télicité est souvent présentée comme le fait qu'un procès comporte en lui-même l'indication de sa propre fin. Ainsi, dans (1) et (2), les deux procès sont bornés intrinsèquement<sup>2</sup>, l'un par le fait de lire le livre jusqu'au bout, l'autre par le fait d'atteindre la plage.

- (1) Je lirai tout ce livre
- (2) Je vais marcher jusqu'à la plage

Dans cet article, je m'intéresserai à l'interaction entre les verbes dits «aspectuels», tels que *commencer* et *finir*, étudiés pour l'anglais par Freed (1979), qui les nomme *aspectualizers*, et certaines constructions illustrées par (1) et (2). Je défendrai l'idée que la dénotation d'une construction de forme GN V<sub>ASP</sub> à/de GV (*Jean commence à marcher*, par exemple) n'est pas contrainte par le type aspectuel du GV, mais par un système plus complexe qui associe trois catégories de contraintes. Cela m'amènera à rejeter les hypothèses de détermination par l'aspect, telle que celle de Pustejovsky et Bouillon (1995)<sup>3</sup>, et à préciser substantiellement les hypothèses selon lesquelles les verbes aspectuels sélectionnent des parties d'un événement, telles que le commencement ou la fin (Freed 1979, Godard & Jayez 1993, Verkuyl 1995). Après avoir introduit la question des marques de télicité (section 1), je présenterai l'hypothèse de P. et B. (2.1) et montrerai (2.2) que cette conception n'est pas en accord avec ce qu'on observe. Je proposerai alors (3.1),

---

1. Je tiens à remercier Danièle Godard (Paris 7) et Irène Tamba (EHES) de leurs remarques et conseils, qui ont permis de nombreuses corrections significatives. Je remercie également Monika Kozłowska qui m'a signalé l'existence de l'article de Depraetere.

2. L'existence d'un terme intrinsèque du procès est distincte de celle d'une borne en général. Certains auteurs parlent pour ce deuxième cas de *boundedness*. Ainsi, Depraetere (1995) donne *he worked in the garden for five hours* comme exemple de phrase *bounded*, mais inclut dans cette catégorie des phrases perfectives telles que *he has lived in Paris*. On verra que la notion la plus proche de celle de télicité (au sens traditionnel) est celle de Krifka (1995).

3. Cette référence sera désormais désignée par P&B95. Les deux auteurs seront désignés par «P. et B.».

dans ses grands traits, l'hypothèse de (Jayez & Godard 1996), avant de revenir sur les exemples du type (1)-(2) dans la section 3.2 pour montrer pourquoi et comment il faut aller plus loin que le traitement par sélection d'une partie.

## 1. La télélicité et ses problèmes

Dans cet article, nous rencontrerons deux problèmes distinct : l'identification de la télélicité, et la distinction accomplissement/achèvement, si délicate dans certains cas qu'elle est rejetée par exemple par Parsons (1990).

### 1.1. Définition de la télélicité

Comment sait-on qu'un prédicat est télélique ? Il existe de nombreuses analyses des distinctions aspectuelles (par exemple Vendler 1967, Martin 1971, Dowty 1979, Carlson 1981, Parsons 1990, Krifka 1992, 1995, Verkuyl 1972, 1993, 1995, Tenny 1994, Zucchi 1993, Jackendoff 1996, pour ne citer que les plus récentes<sup>4</sup>). Un des tests les plus utilisés – pour les langues qui possèdent cette distinction – est la différence entre *en* GN<sub>durée</sub> et *pendant* GN<sub>durée</sub> : un prédicat à valeur non-télique est en général mauvais si on lui adjoint *en* GN<sub>durée</sub>, mais accepte *pendant* GN<sub>durée</sub> (cf. (3)).

- (3) Je me suis promené (pendant deux jours vs ?? en deux jours)
- (4) J'ai atteint le sommet (en deux heures vs ?? pendant deux heures)
- (5) Je lirai ce livre (en une journée + pendant deux jours)

Inversement, un prédicat à valeur télélique accepte *en* GN<sub>durée</sub>. Lorsqu'un prédicat accepte les deux constructions, on peut considérer qu'il est télélique ou non-télique.

- (6) J'ai lu mon manuel (en deux heures + pendant deux heures)

Je distinguerai dans ce qui suit la valeur (télique ou non-télique) affectée à un prédicat, et ce prédicat lui-même. Lorsqu'il ne peut avoir que la valeur télélique (ou non télélique), je parlerai de *prédicat télélique* (ou *non-télique*). Lorsqu'il peut avoir les deux valeurs, je parlerai de *prédicat ambigu*.

Ces distinctions sont satisfaisantes lorsqu'on a une conception de la télélicité fondée sur l'*exhaustion* (*measuring out*)<sup>5</sup>. Intuitivement, l'exhaustion consiste à énumérer les parties d'un objet au moyen d'une série d'évé-

---

4. Cf. (Sthioul 1996) pour une présentation critique des travaux d'inspiration guillaumienne.

nements qui les mettent en jeu. Par exemple, lire un livre revient à en lire les différentes parties, construire une maison revient à en construire les différentes composantes, etc. L'objet peut être un objet matériel, intellectuel (*étudier une théorie*), une distance (*marcher trois cents mètres*), etc. Verkuyl (1972, 1993), Tenny (1994), et Jackendoff (1996) proposent des analyses fondées sur l'exhaustion ; elles ont en commun de mettre l'accent sur le fait que le processus est intrinsèquement borné par l'objet auquel il s'applique. Cependant, il existe une autre conception, due à Krifka (1992, 1995), qui définit un prédicat télique comme caractérisant une classe d'événement telle que, pour tous événements  $e$  et  $e'$  de cette classe, si  $e$  est un sous-événement propre de  $e'$ ,  $e$  et  $e'$  se terminent au même moment. Je désignerai respectivement par *E-télicité* et par *K-télicité* ces deux notions de télicité.

Le résultat fondamental est le suivant : toute prédication E-télique est K-télique, mais l'inverse n'est pas vrai.<sup>6</sup> Considérons *Marie a construit une maison*, et soit  $e$  et  $e'$  deux événements dénotés par cette phrase, tels que  $e$  est un sous-événement propre de  $e'$ . Si  $e$  et  $e'$  n'ont pas le même terme et si  $e$  se termine avant  $e'$ , la maison est construite au terme de  $e$ , et  $e'$  ne peut pas représenter un événement de construction de la même maison par la même personne. Inversement, considérons *Marie a marché pendant une heure*. La prédication correspondante est K-télique selon le même raisonnement que celui qui vient d'être fait. Mais elle n'est pas E-télique, comme l'indique le test suivant.

- (7) Marie a construit la maison en un mois, donc en très peu de temps  
 (8) ?? Marie a marché pendant une heure, donc en très peu de temps

Si la prédication *Marie a marché pendant une heure* était E-télique, elle correspondrait à une exhaustion, mais il n'y a aucun objet par rapport auquel cette exhaustion puisse être définie. La distinction entre E- et K-télicité est importante<sup>7</sup> pour comprendre le problème des achèvements. On remarquera que les prédicats E-téliques et les prédicats K-téliques sont «bornés», au

---

5. J'utilise cette métaphore empruntée à la géométrie grecque : elle désigne le fait de parcourir intégralement une surface ou un volume à l'aide d'unités «infinitésimales». Le terme anglais semble avoir été introduit par Carol Tenny en 1987, mais l'idée est beaucoup plus ancienne.

6. Ce résultat infirme la position de Krifka, qui tend à minimiser les différences entre son analyse et celle de Verkuyl. Les deux analyses ont de nombreux points communs, mais elles sont différentes.

7. Elle a été méconnue parce que, dans de nombreux cas, E-télicité et K-télicité coïncident.

sens de Depraetere (cf. note 2). En revanche, un prédicat borné n'est pas nécessairement E-télique (cf. *avoir habité Paris*). Il n'est pas non plus nécessairement K-télique. Si Jean a habité Paris de 1927 à 1929, il est vrai qu'il l'a habité entre 1927 et 1928 (entre autres). Il existe donc une période (1927-1928), qui est une partie propre de 1927-1929 et par rapport à laquelle la prédication *Jean a habité Paris* est possible. Plus précisément, supposons deux locuteurs L1 et L2, tels que (a) L1 sache que Jean a habité Paris entre 1927 et 1928, mais qu'il ignore où Jean a habité après cette période, et (b) L2 sache que Jean a habité Paris de 1927 à 1929. Il est possible, pour L1 comme pour L2, de dire *Jean a habité Paris*, bien que L1 fasse référence à un sous-événement propre de celui auquel renvoie L2 et antérieur à ce dernier. On a donc, en résumé, pour une prédication P:

Nature de P	=> E-télique	=> K-télique	=> borné
E-télique	oui	oui	oui
K-télique	non	oui	oui
borné	non	non	oui

### 1.1. Accomplissements et achèvements

De nombreuses analyses acceptent ou critiquent les catégories proposées par Vendler (1967). Vendler distinguait des états, des activités, des accomplissements et des achèvements. Les états et les activités sont non-téliques alors que les accomplissements et les achèvements sont téliques ou ambigus. On admet en général que :

- les états et les achèvements n'acceptent pas la forme progressive,
- les achèvements et les accomplissements n'acceptent pas les compléments de durée, à moins de prendre une valeur itérative.

- (9) ?? Pierre est en train d'être intelligent (ÉTAT)
- (10) ?? Pierre est en train de manquer la balle (ACHÈVEMENT)
- (11) ?? Pierre a manqué la balle pendant une heure (ACHÈVEMENT, du moins dans l'interprétation non-itérative)
- (12) ?? Pierre a couru le 100 mètres pendant une heure (ACCOMPLISSEMENT, dans l'interprétation non-itérative)
- (13) Pierre est resté en place pendant une heure (ÉTAT)
- (14) Pierre (est en train de courir + a couru pendant une heure) (ACTIVITÉ)

En général, les achèvements sont considérés comme des accomplissements sans épaisseur temporelle («instantanés»). La distinction avec les accomplissements est loin d'être claire, cependant. Recensant les tests employés dans la littérature, Binnick (1991) mentionne en particulier:

- (test 1) la non ambiguïté des achèvements (ils sont téléiques),
- (test 2) l'opposition, valable seulement pour les achèvements, entre *mettre du temps pour* et *passer du temps à* : *Jean a mis quelques minutes pour remarquer le tableau* vs ?? *Jean a passé plusieurs minutes à remarquer le tableau* (dans une interprétation non-itérative),
- (test 3) l'implication *Jean a peint un tableau en une heure* ==> *Jean était en train de peindre un tableau pendant ce temps là*, valable pour les accomplissements, en face de *Jean a remarqué le tableau en 30 secondes* !=> *Jean était en train de le remarquer pendant ce temps là*,
- (test 4) l'impossibilité pour les achèvements d'être compléments de *finir*,
- (test 5) la valeur «habituelle» des achèvements compléments de *arrêter de* (*Jean a arrêté de remarquer le tableau* = *Jean a cessé de remarquer le tableau, comme il en avait l'habitude*),
- (test 6) l'ambiguïté produite par *presque* avec les accomplissements (*Jean a presque peint le tableau* = *il a failli le peindre* ou *il a failli finir de le peindre*),
- (test 7) l'impossibilité des achèvements avec des adverbes «intentionnels» (?? *Jean a remarqué le tableau attentivement/avec vigilance/avec insistance*).

Si l'on suppose que les achèvements dénotent des événements très courts (sans durée), les six premiers tests s'expliquent : leur résultat est lié à l'impossibilité d'imaginer une durée de l'événement et d'y distinguer des parties (début, fin, etc.), ainsi que de lui appliquer des opérations qui supposent un effort continu de quelque durée (attention, vigilance, etc.). Binnick fait remarquer que certains achèvements (*remarquer le tableau*) ne sont pas intentionnels, et sont donc peu compatibles avec les adverbes mentionnés dans le dernier test. Mais cette remarque ne s'applique pas à des achèvements tels que *renvoyer la balle* ou *claquer la porte au nez de Jean*, qui acceptent les adverbes d'intentionnalité *délibérément* et *volontairement*. Il y a en fait une distinction entre l'intention, compatible avec les achèvements, et l'attention, peu compatible.<sup>8</sup> Pour le test 3, on remarquera que le sens de *Jean a remarqué le tableau en 30 secondes* est *il a fallu à Jean 30 secondes*

pour remarquer le tableau, l'évaluation temporelle s'appliquant le plus souvent à la période qui précède le déclenchement de l'événement, et non à la durée de l'événement lui-même. En résumé, ces tests sont opératoires lorsque l'achèvement est conçu comme «instantané». C'est d'ailleurs la conception adoptée dans Co Vet (1994), qui voit dans les achèvements des *transitions* «qui ne sont pas précédées d'un ensemble de procès censés mener à la transition» (p. 5). Une conception analogue est présentée par Moens et Steedman (1988), qui parlent de *culmination*.

Il est clair que la distinction accomplissement/achèvement est mise en péril si l'on fait entrer dans les achèvements la phase préparatoire au résultat. Si, par exemple, on considère que l'achèvement *atteindre le sommet* incorpore le déplacement initial, on n'a plus de différence avec un accomplissement. Très logiquement, en face d'exemples comme (15), Moens et Steedman, ainsi que Co Vet, considèrent que le GP va chercher un procès téléique (déplacement + arrivée au sommet), construit en incorporant la phase préparatoire. Cette capacité de récupération d'information est contrôlée lexicalement et morphologiquement : en anglais, *in* peut aller chercher la phase préparatoire, tandis que *for* ne le peut pas (*??he has reached the summit for one hour ≠ he has been walking for one hour to reach the summit*).

(15) Jean a atteint le sommet en une heure

Dans P&B95, les auteurs utilisent une distinction différente, qui n'implique pas l'instantanéité des achèvements : un accomplissement met l'accent sur le processus qui conduit au résultat, par exemple *courir* dans *Marie a couru un cent mètres*, alors qu'un achèvement met l'accent sur l'état résultant, par exemple *Jean a conscience (de l'existence) du tableau* dans *Jean a remarqué le tableau* (cf. Pustejovsky & Busa 1994, Pustejovsky 1995, p. 67-75 pour plus de détails). Cette approche distingue donc pour un événement une «tête», qui détermine le sens de certaines modifications. Par exemple, (16) a le sens suivant : *Marie a couru chez elle où elle est restée une heure*. Le GP porterait en effet sur la tête de l'événement (*Marie est chez elle*).

(16) Mary ran home for an hour

---

8. La même confusion est perceptible dans (Pustejovsky 1991a), où les achèvements se voient retirer l'agentivité.

La situation évoquée ici est compliquée. Moens et Steedman estiment (1988, p. 21) que *for* dans des cas comme (16) exprime l'intention plutôt que la durée, et qu'il n'a donc pas de signification aspectuelle. Cependant, contrairement à ce qu'ils disent pour *pendant*, il existe des cas où cette préposition entre dans des structures du type (16).

- (17) Pierre est rentré chez lui (pour + pendant) une heure, avant la réunion
- (18) Pierre est allé en Bretagne (pour + pendant) trois semaines pour les vacances
- (19) Pierre a rempli son frigo (pour vs ??pendant) un mois
- (20) Pierre a enlevé son tricot (pour + pendant) deux minutes afin de se rafraîchir

Il faut faire deux remarques à ce sujet.

- La construction en *pour/pendant* n'est possible que sous certaines conditions : que l'état résultant existe (on a le trait +conséquence, dans la terminologie de Moens et Steedman), qu'il soit intermittent (sa négation doit être possible), que le complément locatif désigne un lieu où l'on séjourne (domicile, pays, région, etc.), cf. *l'actrice est arrivée en France pour un mois vs ?? l'alpiniste est arrivé au sommet pour deux heures*, que le verbe de déplacement introduise un complément locatif qui est une étape (définitive ou provisoire) dans un parcours, pas simplement un point de celui-ci, cf. *arriver en France pour deux mois vs ??(atteindre la + entrer en) France pour deux mois*.
- La présence de *pour/pendant* ne discrimine pas les achèvements, puisque *enlever son tricot* serait certainement considéré comme un accomplissement dans la majorité des approches.<sup>9</sup>

Qu'en est-il de (1) et (2) ?

- Ils sont téléliques.
- (2) se prête à l'opposition *mettre du temps vs passer du temps* (?? *Jean a passé une demi heure à marcher jusqu'à la plage*). Le comportement de (1) est moins net sur ce test.
- Pour le test 3, les deux implications, *Jean a marché jusqu'à la plage en une heure ==> il était en train de marcher jusqu'à la plage pendant ce temps là*, et *Jean a lu tout le livre en deux heures ==> Jean était en train de lire tout le livre pendant ce temps là*, sont beaucoup moins naturelles

9. Le statut d'achèvement de *rentrer chez soi* et de *aller en Bretagne* n'est d'ailleurs pas absolument évident.



qu'avec *marcher vers la plage* et *lire le livre*.

- Pour les test 4 et 5, aucune des deux expressions n'est très bonne comme complément de *finir* ou *arrêter*.
- Pour le test 6, il n'y a guère d'ambiguïté. Par exemple, la lecture préférentielle de *Jean a presque marché jusqu'à la plage* est *Jean a presque atteint la plage*. Il est vrai que ce test est d'une applicabilité difficile.
- Les adverbes intentionnels sont possibles.

D'autre part, (1) et (2) ne dénotent pas des événements instantanés, ce qui suggère ou bien que la classe des achèvements est plus large que celle qu'identifient les tests mentionnés par Binnick, ou bien qu'il s'agit d'une troisième catégorie, intermédiaire entre les «vrais» achèvements (instantanés) et les accomplissements.<sup>10</sup> La description en termes de tête représente une alternative intéressante, mais elle n'explique pas des cas comme (21).

(21) ?? Jean vient de commencer à marcher pendant une heure

Le GV *marcher pendant une heure* n'est pas un achèvement d'après les tests de Binnick. En fait, ce GV est K-télique mais pas E-télique. D'autre part, il semble que l'interprétation de GV comme *être en train d'arriver* ne mobilise pas l'état résultant, mais bien le processus.

## 2. L'hypothèse de Pustejovsky et Bouillon

P. & B. ont proposé l'hypothèse que *commencer*, au moins dans certains de ses usages, requérait un complément verbal télique. Ils notent à juste titre que les verbes aspectuels n'acceptent pas comme compléments des procès où l'accent est mis sur l'état résultant.<sup>11</sup> Cependant, ils ne proposent pas d'explication de ce phénomène, qu'ils semblent considérer comme une propriété lexicale des verbes aspectuels. D'autre part, ils le restreignent aux

10. On observera la différence entre a et b.

- a. ?? Jean s'est rendu jusqu'en Chine (pour + pendant) deux mois
- b. Jean s'est rendu en Chine pour deux mois

Cette différence ne peut pas s'expliquer si nous admettons pour le *jusqu'à* spatial une représentation comme celle de Laur (1991), où *jusqu'à l* implique *à l* (Laur 1991, p. 133-134). On a le contraste suivant :

- c. Jean s'est rendu jusqu'en Chine mais n'est pas rentré dans le pays
- d. ?? Jean s'est rendu en Chine mais n'est pas rentré dans le pays

Si l'on admet au contraire que *jusqu'à l* implique seulement qu'on a atteint la frontière du lieu *l*, le caractère maladroit de *pour* et *pendant* s'explique par le fait que la frontière d'un lieu n'est en général pas un endroit de séjour, mais une simple zone de passage, conformément à ce qui a été noté page 7.

11. Selon P. et B., de tels procès correspondent aux achèvements de Vendler (1967).

achèvements, ce qui n'est pas exact d'après ce que l'on vient de voir. Enfin, ils mentionnent cette observation<sup>12</sup> dans le cadre d'une analyse générale de ces verbes qui ne peut être maintenue.

### 2.1. Présentation de l'hypothèse

L'hypothèse repose sur la distinction entre deux verbes *commencer*, en accord avec l'analyse de Perlmutter pour *begin* (Perlmutter 1970). Je ne mentionnerai ici que les éléments essentiels à la compréhension, en renvoyant à (Jayez & Godard 1996) pour une présentation complète. Perlmutter propose de distinguer entre un *begin* verbe à montée (*raising*) et un *begin* verbe à contrôle (*control*). Parmi les tests utilisés figure la possibilité d'avoir une structure *X forces Y to begin to V*. Cette structure est possible lorsque *begin* est un verbe à contrôle dans *begin to V*. Lorsqu'elle est maladroite ou métaphorique, *begin* est un verbe à montée. On opposera ainsi (22) et (23).

- (22) Marie a forcé Pierre à commencer à réfléchir à leur prochain voyage  
 (23) ?? Marie a forcé la pluie à commencer à tomber.<sup>13</sup>

Cette analyse de Perlmutter est loin d'être évidente ou incontestable. Si on l'accepte pour les besoins de l'argumentation, on remarquera tout de même qu'elle ne règle aucunement le problème des compléments nominaux. Perlmutter fait l'hypothèse que, dans la structure NP1 *begin(s)* NP2, NP1 est un animé. Cette hypothèse est contredite pour le français par des exemples comme (24) et (25).

- (24) Les nuages ont commencé leur descente vers l'Equateur  
 (25) La lave commence sa progression inexorable vers la vallée

En fait, il existe une assez large de classe de substances naturelles<sup>14</sup> qui peuvent occuper la position GN1. De plus, la possibilité pour un GN1 animé d'être sujet de *commencer* dépend du type de GN2.

- (26) ?? Le professeur a commencé son hypothèse il y a trente ans  
 (27) Le professeur a commencé (à élaborer + l'élaboration de) son hypothèse il y a trente ans

12. Leurs observations ne font d'ailleurs pas état des cas que j'étudie ici.

13. Ces jugements s'entendent évidemment en dehors de toute métaphorisation, personnification, féerie, etc.

14. Par exemple, les fluides en mouvement (liquides, gaz, terre meuble) ou les substances en évolution (*le bois a commencé sa longue transformation en pierre*).

Même dans la logique de l'analyse de Perlmutter, il reste donc des points obscurs.

Pustejovsky et Bouillon cherchent précisément à expliquer certaines restrictions observées sur les GN2 dans (Godard & Jayez 1993).

(28) Pierre a commencé le livre (interprétation : lire ou écrire)

(29) ?? Pierre a commencé le dictionnaire (interprétation : consulter)

Leur explication tient en un principe:

**CONTRÔLE  $\Rightarrow$  TÉLIQUE ACCOMPLISSEMENT (en abrégé, C $\Rightarrow$ TACC).**

lorsque *begin* ou *commencer* sont des verbes à contrôle, le prédicat reconstruit ou explicite doit être un accomplissement. Lorsque ce sont des verbes à montée le prédicat reconstruit ou explicite peut être télique ou non. Lorsqu'il est télique il peut être un accomplissement ou un achèvement.

Lorsque le complément de *begin* ou de *commencer* est un GN2, le prédicat est reconstruit. Par exemple, on interprétera (28) comme «Pierre a commencé à lire/écrire le livre». Dans (29), l'interprétation visée est «Pierre a commencé à consulter le dictionnaire». Or elle est non-télique comme le montre (30).

(30) Pierre a consulté le dictionnaire (pendant une heure vs ?? en une heure)

Deux points supplémentaires doivent être mentionnés.

A. Lorsque le complément du verbe aspectuel est un GN, les contraintes combinatoires que P. et B. empruntent à Jacobson (1990) n'autorisent que les possibilités suivantes:

- le verbe aspectuel est à contrôle, alors il peut se combiner à un prédicat reconstruit,
- le verbe aspectuel est à montée, alors il ne peut pas se combiner à un prédicat reconstruit.<sup>15</sup>

Cela a pour conséquence l'hypothèse suivante :

**MONTÉE  $\Rightarrow$  GV/GN<sub>événement</sub>**

Si un verbe aspectuel est à montée son complément ne peut être qu'un GV ou GN dénotant un événement.

En effet, dans le cas où le GN dénoterait autre chose qu'un événement, par exemple un objet informationnel comme *programme*, des interprétations

plausibles, telles que «exécuter le programme» ne pourraient être construites, ce qui semble être le cas pour (31).

(31) ?? L'ordinateur commence le programme

Au contraire, dans (32), *commencer* est à contrôle et l'interprétation «élaborer le programme» est accessible.

(32) Jean commence le programme

B. Il existe de nombreux cas où un *commencer* qui est apparemment un verbe à contrôle est suivi d'un GV non-télique, par exemple (33) (ex. (27)a de P&B95).

(33) Jean commence à chercher du travail

Les auteurs soutiennent que, dans de tels cas, *commencer* est en réalité un verbe à montée. Le fait qu'il satisfasse le test avec *obliger* (*Marie a obligé Jean à chercher du travail*) proviendrait d'une finalité cachée<sup>16</sup> dans *chercher du travail*, à savoir *trouver du travail*. Bien que l'explication proposée (p. 145) ne soit pas très claire, on peut comprendre que cette finalité introduit une intentionnalité qui est perceptible dans *obliger* : on ne peut *obliger* quelqu'un à faire *X* que s'il a un certain contrôle intentionnel sur l'action de faire *X*.

---

15. Le mécanisme utilisé par Jacobson est la *composition de fonctions*, qui correspond en logique à la *coupure*. Un verbe à montée comme *sembler* reçoit un type  $P \rightarrow P$  (phrase  $\rightarrow$  phrase) ; un GV a un type  $GN \rightarrow P$ . La combinaison *sembler* + GV a un type donné par la composition  $GN \rightarrow P \circ P \rightarrow P$ , c'est-à-dire  $GN \rightarrow P$ , exactement comme, en logique, si  $A \rightarrow B$  et  $B \rightarrow B$  on peut déduire que  $A \rightarrow B$ . Ceci ne rend compte que des cas de montée. Pour ceux de contrôle, P. et B. font une hypothèse qui, dans le cadre de Jacobson, équivaut à affecter à *commencer* verbe à contrôle un type  $(GN \rightarrow P) \rightarrow (GN \rightarrow P)$ . Lorsque *commencer*-contrôle rencontre un GV, de type  $GN \rightarrow P$ , l'application *commencer*-contrôle[GV] renvoie un type  $GN \rightarrow P$ . Lorsque *commencer*-contrôle rencontre un GN, de type  $GN$ , il y a utilisation de la procédure de *coercion*, présentée par exemple dans (Pustejovsky 1991b), selon laquelle, sous certaines conditions, il est possible d'extraire d'un GN un type différent de celui qui lui est normalement associé. Dans le cadre de Jacobson, la coercion reviendrait à opérer la substitution de type suivante :

type normal d'un GN :  $GN$  = coercion  $\Rightarrow$  nouveau type :  $GN \rightarrow P$

Si la coercion était toujours possible, tous les compléments de *commencer* devraient être acceptables, qu'ils soient verbaux ou nominaux. Les compléments verbaux seraient traités par composition directe (*commencer*-contrôle) ou par composition de fonctions (*commencer*-montée). Les compléments nominaux seraient traités par coercion dans les deux cas. P. et B. bloquent l'utilisation de la coercion dans le cas des verbes à montée pour expliquer certains exemples anormaux.

16. Les auteurs utilisent l'expression, bien malheureuse, de *télicité intensionnelle*. Pour éviter les confusions avec la télicité au sens aspectuel, je m'en tiendrai à l'expression *finalité (cachée)*.

## 2.2. Critique de cette hypothèse

Cette hypothèse pose de nombreux problèmes, mais je me limiterai à ceux qui sont essentiels ici (cf. Jayez & Godard 1996 pour une critique détaillée).

**Problème 1.** Il n'y a aucune analyse des classes de GN2. Les contrastes entre (24)-(25)-(28) et (26) montrent que cela est indispensable.

**Problème 2.** La thèse de la finalité cachée est circulaire. Il existe de très nombreux exemples où une telle finalité n'est rien moins qu'évidente.

(34) Jean commence à marcher

(35) Jean commence à regarder le tableau

On pourrait certes soutenir que, derrière n'importe quel prédicat intentionnel, on peut supposer une finalité cachée (*aller quelque part pour marcher, se faire plaisir pour regarder le tableau*). Mais, dans ce cas, on se prépare à faire de *tous* les emplois intentionnels de *commencer* des emplois à montée ! En d'autres termes, pour que cette thèse ait un contenu d'information quelconque, il faudrait pouvoir trouver des emplois à contrôle, où il n'y ait pas de finalité cachée, et qui soient anormaux avec un complément verbal atélique. De tels emplois ne semblent pas exister.

**Problème 3.**  $C \Rightarrow TACC$  n'est pas correct. D'après P. et B., *commencer*-contrôle est maladroit avec des prédicats d'achèvement. Ils donnent comme exemples :

(36) ?? Je commence à arriver (leur exemple (33)a dans P&B95)

(37) ?? Je commence à trouver la clé de la maison (leur exemple (33)c)

On observe d'autres exemples anormaux.

(38) ?? Jean a commencé à voyager jusqu'en Chine

(39) ?? Jean a commencé à étudier le texte jusqu'au bout

(40) ?? L'eau a commencé à monter jusqu'au toit (cas d'une inondation)

(41) ?? La pluie a commencé à tomber jusqu'à demain

(42) Jean a commencé à voyager vers la Chine

(43) Jean a commencé à étudier

(44) L'eau a commencé à monter vers le toit

Ces exemples sont contradictoires avec  $C \Rightarrow TACC$ . Il y a en effet deux possibilités.

a. Les GV compléments de *commencer* sont des achèvements. Dans ce cas,  $C \Rightarrow TACC$  prédit que les emplois (38) et (39) seront anormaux. Mais (40) et (41) sont des cas de montée et ne devraient donc pas être bloqués. Si (40) est un cas de contrôle, il devrait être mauvais avec un prédicat atélique, mais (44) est normal, alors que *monter vers le toit* est atélique (*monter vers le toit pendant une heure* vs ?? *en une heure*). D'autre part, pourquoi (42) et (43) sont-ils normaux, alors que nous avons supposé qu'on y trouvait un *commencer*-contrôle, et que les GV compléments sont atéliques ? Si nous modifions l'hypothèse, en estimant que *commencer* est à montée dans (42) et (43), ce sont (38) et (39) qui devraient être normaux.

b. Les GV compléments sont des accomplissements. Les trois exemples devraient être normaux puisque les deux exemples de contrôle ((38) et (39)) demandent des accomplissements et que les exemple de montée (40) et (41) ne demandent rien de spécial.

### 3. Le traitement aspectuel de *commencer*

#### 3.1. Aspects simples

Je ne considérerai ici que la construction à complément verbal *commencer* + GV. L'hypothèse proposée s'appuie sur (Godard & Jayez 1993) et se trouve détaillée pour les GN dans (Jayez & Godard 1996). Elle tient en deux points.

#### Asymétrie GN/GV

Les contraintes sur *commencer* + GN et sur *commencer* + GV *ne sont pas les mêmes*.

#### Contrainte référentielle sur *commencer* + GV

La forme sémantique de *commencer* + GV correspond à la forme logique suivante:

$$\lambda x. \text{première\_partie\_de}(x) [e_{(GN\ GV)}]$$

La contrainte référentielle dit que *commencer* sélectionne la première partie ( $x$ ) d'un événement associé à une entité propositionnelle obtenue en composant l'interprétation du GN sujet et celle du GV ( $e_{(GN\ GV)}$ ). Quelles sont les conséquences de cette hypothèse ?

Elle prédit d'abord que les activités atéliques seront tout à fait compatibles avec *commencer* (*commencer à marcher*, etc.), sans qu'il soit besoin d'introduire des hypothèses auxiliaires (finalité cachée ou autre).

Elle prédit ensuite que *commencer* sera anormal avec les achevements correspondant réellement à des procès instantanés ou extrêmement courts, à l'intérieur desquels on ne peut distinguer des parties. Ceci explique l'anomalie de ?? *la porte a commencé à claquer*, dans son interprétation non-itérative. On remarquera que P. et B. devraient admettre cette phrase s'ils traitent *commencer* comme un verbe à montée, ce qui devrait être le cas ici. Comme nous ne faisons pas de différence montée-contrôle, la contrainte référentielle s'applique dans tous les cas.

Cependant, cette hypothèse ne prédit pas que des exemples comme (38)-(41) seront bizarres. De même, l'hypothèse de Verkuyl (1995), selon laquelle *begin* sélectionne la première partie du déroulement ou du scénario d'exhaustion pour un télique, ne permet pas de le comprendre.<sup>17</sup> Il faut donc compléter ces hypothèses.

### 3.2. Types événementiels et référence

Résumons et étendons les observations : la structure *commencer* + GV ne sera souvent pas très bonne si le GV est (i) un atélique de forme V + *long-temps* (ou *brièvement*, *peu de temps*, etc.), (ii) un E-atélique et K-télique de forme V + *pendant* GN<sub>durée</sub>, (iii) un E-télique de forme V + *jusqu'à* GN<sub>loc</sub>, V + *jusqu'à* GN<sub>date</sub>, V + *en* N<sub>loc</sub>, ou V + *en* N<sub>durée</sub>, (iv) un E-télique de forme V + *tout le/la* N ou une construction sémantiquement analogue (avec *complètement*, *de bout en bout*, *jusqu'au bout*, *en partie*, *aux deux tiers*, etc.). Il existe d'autres cas, que je laisserai de côté ici (*de* GN<sub>date</sub> à, etc.).

Je vais d'abord présenter la solution proposée en termes intuitifs. Les différentes constructions atéliques et téliques font référence non pas à des événements, mais à des *types* d'événement, comme l'a proposé Krifka. Les verbes aspectuels sélectionnent des parties des événements (par exemple le début ou la fin pour *commencer* ou *finir*). Il existe deux contraintes différentes sur l'emploi de ces verbes. Une contrainte *inférentielle*, propre aux verbes *finir de* et *continuer de/à* requiert que la partie de l'événement considérée (finale ou médiane) soit précédée d'une autre partie d'un événement du même type. Une contrainte de *typage*, plus subtile, requiert que toutes les parties de l'événement aient le même type.

---

17. Il faut remarquer toutefois que le but de Verkuyl (1995) est d'expliquer pourquoi *begin to VP* est télique : ?? *For hours, Mary began to walk*. Il est donc normal qu'il ne se préoccupe pas du problème étudié ici.

La contrainte inférentielle émerge d'exemples comme :

- (45) Jean a commencé à marcher, mais il s'est arrêté rapidement  
 (46) ?? Jean s'est levé, a pris son petit-déjeuner, et a (continué à + fini de) marcher

(46) est anormale parce qu'il ne semble exister aucun événement de marche qui précéderait la partie considérée. En revanche, pour *commencer*, il n'est pas nécessaire que l'événement continue. Dans des exemples comme *Jean a fini de lire le livre* ou *de préparer le repas*, les événements antérieurs, même s'ils ne sont pas objectivement constatés, sont facilement imaginables : on ne met pas la dernière main à un repas s'il n'y a pas déjà eu un minimum de préparation, on ne lit pas un livre en commençant par la fin de façon systématique.

Cependant la contrainte inférentielle ne suffit pas. Imaginons que je suive le trajet de Jean en hélicoptère : partant d'une forêt, qu'il traverse, il va jusqu'au bord d'une plage. Je peux décrire ce que j'ai vu en disant *Jean a marché jusqu'à la plage* ou *Jean a fini de marcher*, mais il serait maladroit de dire *Jean a fini de marcher jusqu'à la plage*,<sup>18</sup> bien qu'il existe clairement un événement (traverser la forêt) qui précède la dernière partie. La phrase serait plus naturelle dans un contexte où Jean avait l'intention d'aller jusqu'à la plage et où le locuteur le savait. Dans les mêmes conditions, *Jean a commencé à marcher jusqu'à la plage* n'est possible que si l'on exprime une intention de Jean. Je formulerai cette deuxième contrainte ainsi : pour être appropriée, une forme GN V<sub>ASP</sub><sub>temps</sub> à/de GV, demande que chaque partie de l'événement dénoté par GN GV<sub>temps</sub> soit du même type que cet événement. Dans *Jean a commencé à marcher jusqu'à la plage*, la partie initiale ne peut être du même type que *Jean a marché jusqu'à la plage*, car le modifieur *jusqu'à la plage* ne peut s'appliquer qu'à l'événement dans son ensemble. Dans *Jean a fini de marcher jusqu'à la plage*, bien que la dernière partie correspond à un événement qu'on décrirait par *Jean a marché jusqu'à la plage*, les parties initiales et médianes ne peuvent correspondre à un tel événement. On voit donc qu'il existe deux contraintes, qui interagissent pour produire les effets observés. Je les noterai ainsi.

#### VASP

18. Il est possible qu'il y ait un effet de redondance entre *finir*, qui sélectionne une partie terminale, et *jusqu'à l*, qui semble aussi sélectionner la partie terminale d'un événement qui prend fin avec l'arrivée à la frontière *l*. Je ne discuterai pas cet aspect du problème ici.



Dans une structure GN + VASP + GV, GN + GV doit dénoter une classe d'événements dont les parties sont de même type que celui des événements globaux dénotés par GN + GV.

#### **MODASP**

Un modifieur aspectuel (*jusqu'à* GN, etc.) affecte un type d'événement seulement à l'ensemble des événements globaux dénoté par la phrase où le modifieur est un ajout ou à certaines des parties de ces événements, mais jamais à toutes les parties de ces événements.

Par exemple, l'application de ces contraintes à ??*Jean a fini de marcher jusqu'à la plage* se fait ainsi. VASP impose que le début, le milieu, et la fin des événements dénotés par *Jean a marché jusqu'à la plage* soit du même type que *Jean a marché jusqu'à la plage*. Soit  $\sigma$  ce type. MODASP interdit à  $\sigma$  d'être le type de toutes les parties antérieures à la partie terminale de *Jean a marché jusqu'à la plage*, ce qui bloque la possibilité de satisfaire VASP.

La contrainte VASP est intuitivement compréhensible : un verbe aspectuel fait référence aux parties d'un événement. Si le type de l'événement ne valait pas pour les parties, celles-ci, en un sens, ne pourraient être les parties de cet événement, mais seulement d'un autre événement, pourvu d'un autre type. La contrainte MODASP se comprend bien lorsque les modifieurs supposent une opération de totalisation (*en deux heures, en totalité*). Mais deux problèmes demeurent. D'abord pourquoi *jusqu'à* GN entre-t-il dans cette catégorie ? Nous pourrions admettre que *jusqu'à* GN impose un type à la partie terminale de l'événement ou à l'événement total. Mais *jusqu'à* GN ne peut imposer ce type à une autre partie, par exemple à la partie initiale, car pour un être un événement de type GN V *jusqu'à* GN, cette partie initiale devrait déjà comporter l'aboutissement correspondant à *jusqu'à* GN. Le seul véritable problème est donc le suivant : pourquoi un E-télique comme *construire une maison* admet-il parfaitement la transmission du type de l'événement aux parties de l'événement ? Ce problème émerge sous différentes formes dans la littérature. En particulier, il est discuté par Parsons (1990, chap. 9), à propos de la solution qu'il propose pour le *paradoxe de l'imperfectif* (Dowty 1979). Parsons estime qu'une phrase comme *Mary is building a house* est fondamentalement stative, et qu'elle fait référence à un certain type d'activité que Marie manifeste à un certain moment. Ceci vaut même si la maison n'est jamais terminée. Si l'on suppose que Marie a commencé la construction mais n'a pu terminer, on pourra dire

*Marie a commencé à construire une maison*, bien que l'événement ainsi désigné ne soit pas une partie d'un événement réel de construction de maison.

La solution que je proposerai ici – et qui donne raison à Parsons – tient dans l'observation suivante : les problèmes rencontrés concernent les parties initiales et médianes des événements. Nous avons admis que l'événement dénoté par *Jean a marché jusqu'à la plage* pouvait imposer son type à l'événement dénoté par *Jean a fini de marcher jusqu'à la plage*, mais pas à un événement correspondant à la partie médiane ou initiale. Nous admettrons de même que *Jean a construit la maison* peut transmettre un type à *Jean a fini de construire la maison*. La raison pour laquelle, il peut, *en plus*, le transmettre à *Jean a commencé à construire la maison* ou *Jean a continué à construire la maison*, c'est que ce type correspond à une activité qui est **reconnaissable** à partir d'une partie initiale ou médiane. Il n'est pas absurde, si je vois Jean creuser des fondations ou éplucher des pommes de terre, de supposer qu'il est en train de construire une maison ou de préparer le repas. Il *est* absurde de penser qu'il est en train de le faire *jusqu'au bout* car la terminaison effective de l'événement n'est garantie que par la partie finale. En résumé, si  $p$  est une partie d'un événement  $e$ ,  $p$  ne peut se voir attribuer le type de  $e$  que si elle permet d'identifier  $e$  comme étant (entre autres) de ce type. La contrainte **MODASP** enregistre le fait que cela n'est pas possible pour certains types d'événement. La contrainte **VASP** enregistre le fait que les verbes aspectuels, en faisant référence aux parties d'un événement, obligent ces parties à être du même type que l'événement global. Les exemples analysés correspondent à un conflit entre ces deux contraintes, qui sont chacune intuitivement motivées. Si l'on déroule à présent la totalité du raisonnement, on obtient ceci :

- un verbe aspectuel requiert que les parties de l'événement aient le même type que l'événement global parce que, sans cela, on ne pourrait pas désigner ces parties en utilisant ce type. Par exemple si le commencement de *courir* n'est pas une course, *commencer à courir* est en un sens absurde.<sup>19</sup>
- Certaines expressions n'autorisent pas la transmission du type de l'événement global à ses parties initiales ou médianes, car celles-ci ne permettent pas une reconstruction plausible de l'événement global.

Cette description permet de prévoir que les verbes aspectuels seront compatibles avec les cas où l'événement total est supposé reconstructible d'après les propriétés de son commencement. Toutefois, dans les récits par exemple, l'introduction des événements en question est soumise à de nombreuses restrictions, que je n'examinerai pas ici.

- (47) Jean a alors commencé à éplucher les comptes pendant des heures  
 (48) Jean a alors commencé à marcher jusqu'à la plage  
 (49) Cet athlète est en train de battre le record du monde ! Il est en train de courir le 5000 mètres en moins de 13 minutes !

Pour (47) et (48), le passé composé et l'adverbe temporel peuvent faire interpréter la description comme un récit. Mais, alors que, pour (47), il y a une interprétation itérative (cf. Verkuyl 1995), pour (48), l'événement est sans doute perçu comme intentionnel, ce qui permet de le considérer comme prévisible à partir de son commencement. Dans (49), l'événement n'est pas reconstructible à partir d'une intention, mais l'extrapolation à partir de la course de l'athlète permet d'imaginer l'événement total dont *commencer* sélectionne la première partie.

### 3.3. Représentation

Le langage utilisé comprend (i) des variables  $e$ ,  $e'$ , etc, qui désignent des événements, (ii) des variables de type d'événement, de format général  $E^{type}$ , (iii) la conjonction  $\wedge$  et l'implication  $\rightarrow$ , (iv) des contraintes  $C$  ( $C$  variable ou constante selon les besoins) qui permettent de coordonner les types d'événement dont la combinaison produit un type d'événement complexe. Les *événement* sont définis par :

- les variables d'événement sont des événements,
- les couples  $\langle C, E \rangle$  où  $C$  est une contrainte et  $E$  une combinaison booléenne de variables d'événement sont des événements.

Les expressions sont définies par :  $X \rightarrow Y$  est une expression ssi  $X$  est un événement et  $Y$  une variable de type d'événement.

---

19. Un problème laissé de côté dans cet article concerne le rôle sémantique joué par les prépositions *à* et *de* dans les verbes aspectuels. Un problème analogue existe pour l'anglais avec le choix gérondif vs *to*-infinitif. Une solution tentante pour le français serait de dire que, dans GN *commence* à GV, la forme logique mentionnée plus haut page 13 prend la forme :

$$\lambda x^\sigma. \text{première\_partie\_de}(x^\sigma) [(e_{(GN\ GV)})^\sigma]$$

où la mention explicite du type  $\sigma$  permet son partage par  $x$  ( la première partie) et par l'événement global  $(e_{(GN\ GV)})$ .

Pour indiquer l'appartenance d'un événement à un type, on écrit une simple implication :  $e \rightarrow E^\sigma$ , qui signifie que  $e$  est de type  $\sigma$ . Les expressions sont utilisées dans des règles de déduction telles que la suivante :

$$(50) \quad e \rightarrow E^{fondations}, e' \rightarrow E^{murs} \mid - \langle C, e \wedge e' \rangle \rightarrow E^{const}$$

Cette règle signifie que si  $e$  et  $e'$  sont deux événements de type *fondations* et *murs*, alors leur conjonction selon certaines contraintes ( $C$ ) est un événement de type *construction*. Ce genre de règles opère le lien entre les scénarios complexes et le typage événementiel : un scénario est habituellement une série d'événements d'un certain type (ce que représentent les implications  $e \rightarrow E^\sigma$ ), disposés dans un certain ordre, avec des durées spécifiques, etc. (ce que représentent les contraintes  $C$ ). La réalisation de toutes les étapes du scénario (que représente la conjonction) en respectant les contraintes ( $C$ ) produirait un événement qui a le type correspondant à l'étiquette du scénario. Ici, pour simplifier, j'ai réduit le scénario de construction d'une maison à deux étapes importantes, les fondations et la construction des murs. Pour la même raison, les contraintes  $C$  ne sont pas décrites.

Le système déductif (les règles pour  $\mid -$ ) permet toutes les manipulations de la logique propositionnelle classique, plus l'extraction des connecteurs d'événements complexes dans les expressions  $\langle C, e \rangle$ . Ainsi on a une inter-déductibilité entre un événement conjonctif et la conjonction de ses sous-événements :

$$(51) \quad \langle C, e \wedge e' \rangle \mid - \mid - \langle C_1, e \rangle \wedge \langle C_2, e' \rangle, \text{ si } C_1 \cup C_2 \equiv C$$

Une conjonction d'événements satisfaisant certaines contraintes  $C$  peut être décomposée en ses termes si la fusion des contraintes propres à chaque événement est équivalente aux contraintes  $C$ . Supposons à présent que l'occurrence d'un événement  $e$  de type *fondations* rende plausible (entre autres) l'occurrence future d'un événement de type *const*, ce que l'on notera par une règle de la forme suivante, où  $e \prec e'$  signifie que l'événement  $e$  est antérieur à l'événement  $e'$  :

$$(52) \quad \langle C_1, e \rangle, e \rightarrow E^{fondations} \mid - \exists e', C_2, C (\langle C_2, e' \rangle \wedge \langle C, e \wedge e' \rangle \rightarrow E^{const} \wedge C_1 \cup C_2 \equiv C \wedge e \prec e' \in C)$$

(52) dit que toute occurrence d'un événement  $e$  de type *fondations* rend plausible l'existence d'un événement complémentaire ultérieur  $e'$ , dont la combinaison avec  $e$  produit un événement de type *const*. Pour déterminer

qu'un événement a un type correspondant à *commencer* à GV, nous avons besoin de la règle<sup>20</sup> :

$$(53) \quad \langle C_1, e \rangle \vdash e \rightarrow E^{\text{commencer-}\sigma} \equiv \exists e', C_2, C (\langle C_2, e' \rangle \wedge \langle C, e \wedge e' \rangle \\ \rightarrow E^\sigma \wedge C_1 \cup C_2 \equiv C \wedge e \in e' \in C)$$

La combinaison de (52) et (53) produit<sup>21</sup> :

$$(54) \quad \langle C_1, e \rangle, e \rightarrow E^{\text{fondations}} \vdash e \rightarrow E^{\text{commencer-const}}$$

Il est également souhaitable d'avoir une règle qui dise que seul un événement «non-instantané» a un commencement :

$$(55) \quad \text{durée}(e) > 0 \in C \dashv\vdash \langle C, e \rangle \rightarrow \exists e', e'', C_1, C_2 (\langle C_1, e' \rangle \wedge \\ \langle C_2, e'' \rangle \wedge e = e' \wedge e'' \wedge C_1 \cup C_2 \equiv C \wedge e \in e' \in C)$$

Si la durée de  $e$  est non-nulle, il existe au moins une manière de décomposer  $e$  en  $e'$  et  $e''$  où  $e'$  est le commencement. La règle (55) barrera les exemples d'achèvement sans durée.

Considérons à présent un événement tel que celui décrit dans (38). Supposons que l'événement complexe *Jean a voyagé jusqu'en Chine* comporte une première partie *aller jusqu'en Inde*, et une partie finale *aller jusqu'en Chine*. Sur le modèle de (50), on aura :

$$(56) \quad e \rightarrow E^{\text{Inde}}, e' \rightarrow E^{\text{Chine}} \vdash \langle C, e \wedge e' \rangle \rightarrow E^{\text{jusqu'en Chine}}$$

La différence dans ce cas est qu'il n'existe pas de règle de plausibilité telle que (57), qui correspondrait à (52)

$$(57) \quad ?? \langle C_1, e \rangle, e \rightarrow E^{\text{Inde}} \vdash \exists e', C_2, C (\langle C_2, e' \rangle \wedge \langle C, e \wedge e' \rangle \\ \rightarrow E^{\text{jusqu'en Chine}} \wedge C_1 \cup C_2 \equiv C \wedge e \in e' \in C)$$

Il n'est donc pas possible de dériver la formule  $\langle C_1, e \rangle, e \rightarrow E^{\text{Inde}} \vdash e \rightarrow E^{\text{commencer-jusqu'en Chine}}$ .

Comme on l'a noté plus haut à propos de (48) et (49), il y a des cas qui améliorent l'emploi des verbes aspectuels, même en l'absence d'une

20. Je néglige ici tous les problèmes de proportionnalité. Normalement, le *commencement* est plus court que la somme des parties médianes et initiales. Pour être traité, ce point demande une représentation plus complexe, et n'est pas essentiel pour le problème abordé ici.

21. En faisant  $\sigma = \text{const}$ , on voit que (52) est de forme  $A, B \vdash \phi$ , avec  $A = \langle C_1, e \rangle$  et  $B = e \rightarrow E^{\text{fondations}}$  et (53) de forme  $A \vdash C \equiv \phi$ , avec  $C = e \rightarrow E^{\text{commencer-const}}$ , ce qui produit bien  $A, B \vdash C$ .

règle de plausibilité. Les cas mentionnés dans l'article correspondent au fait que la première partie ( $e$ ) permet de prévoir l'existence d'une seconde partie qui, combinée à la première, produira un événement du type recherché. Autrement dit, nous nous trouvons exactement dans le cas de la règle de plausibilité (52).

$$(58) \langle C_1, e \rangle, e \rightarrow E^{marcher^1} \mid - \exists e', C_2, C (\langle C_2, e' \rangle \wedge \langle C, e \wedge e' \rangle \rightarrow E^{marcher \text{ jusqu'à la plage}} \wedge C_1 \cup C_2 \equiv C \wedge e \langle e' \in C)$$

#### 4. Conclusion

Dans cet article, j'ai montré comment l'on pouvait rendre compte de restrictions sur les compléments verbaux des verbes aspectuels. J'ai rejeté l'hypothèse purement aspectuelle de Pustejovsky et Bouillon, qui traite les verbes aspectuels comme imposant à leurs compléments des restrictions de sélection portant sur les aspects, un peu comme un verbe sélectionne de préférence un sujet ou des compléments possédant tel ou tel trait sémantique (+animé, etc.). J'ai montré par ailleurs que les distinctions aspectuelles traditionnelles, outre qu'elles sont par endroit discordantes, ne sont pas suffisantes pour expliquer les observations. J'ai proposé au contraire d'analyser ces restrictions comme la résultante du *sens* des verbes aspectuels, c'est-à-dire comme un effet de la manière dont ils construisent la référence à des événements. Je n'entends pas par là suggérer qu'il n'existe pas de phénomène de l'aspect, mais que ce dernier ne peut pas être utilisé de manière systématique et aveugle, et que la façon dont il interagit avec les questions de référence ne doit pas être sous-estimée.

#### Références bibliographiques

- BINNICK R.I. (1991), *Time and the Verb. A Guide to Tense and Aspect*, Oxford, Oxford University Press.
- CARLSON L. (1981), «Aspect and quantification», in TEDESCHI P.J., ZAE-NEN A. (eds), *Syntax and Semantics vol. 14*, New York, Academic Press, 31-64.
- DEPRAETERE I. (1995), «The effect of temporal adverbials on (a)telicity and (un)boundedness», in BERTINETTO P.-M., BIANCA V., HIGGINBOTHAM J., SQUARTINI M. (eds), *Temporal Reference, Aspect and Actionality, Vol. 1: Semantic and Syntactic perspectives*, 43-53.
- DOWTY D. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar*, Dordrecht, Reidel.

- FREED A. (1979), *The Semantics of English Aspectual Complementation*, Dordrecht, Reidel.
- GODARD D., JAYEZ J. (1993), «Towards a proper treatment of coercion phenomena», in *Proceedings of the Sixth Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics*, 168-177.
- JACKENDOFF R. (1996), «The proper treatment of measuring out, telicity, and perhaps even quantification in English», *Natural Language and Linguistic Theory* 14, 305-354.
- JAYEZ J., GODARD D. (1996), «Constructional polysemy and semantic interpolation. A reply to Pierrette Bouillon and James Pustejovsky», ms.
- KRIFKA M. (1992), «Thematic relations as links between nominal reference and temporal constitution», in SAG I., SZABOLCSI A. (eds), *Lexical Matters*, Stanford, CSLI Publications, 29-54.
- KRIFKA M. (1995), «Telicity in movement», in AMSILI P. et al. (eds), *Proceedings of the International Workshop on Time, Space, and Movement*, Toulouse, 63-75.
- LAUR D. (1991), *Sémantique du déplacement et de la localisation en français : une étude des verbes, des prépositions, et de leurs relations dans la phrase simple*, Thèse de l'Université de Toulouse-Le Mirail.
- MARTIN R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- MOENS M., STEEDMAN M. (1988), «Temporal ontology and temporal reference», *Computational Linguistics* 14, 2, 15-28.
- PARSONS T. (1990), *Events in the Semantics of English. A Study in Subatomic Semantics*, Cambridge, MIT Press.
- PERLMUTTER D.M. (1970), «The two verbs *begin*», in JACOBS R.A., ROSENBAUM P.S., *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Ginn and Company, 107-119.
- PUSTEJOVSKY J. (1991a), «The syntax of event structure», in LEVIN B., PINKER S. (eds), *Lexical and Conceptual Semantics*, Oxford, Basil Blackwell, 47-81.
- PUSTEJOVSKY J. (1991b), «The generative lexicon», *Computational Linguistics* 17, 4, 409-441.
- PUSTEJOVSKY J. (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge, MIT Press.

- PUSTEJOVSKY J., BOUILLON P. (1995), «Aspectual coercion and logical polysemy», *Journal of Semantics* 12, 133-162.
- PUSTEJOVSKY J., BUSA F. (1994), «Unaccusativity and event composition», in BERTINETTO P.-M., BIANCA V., HIGGINBOTHAM J., SQUARTINI M. (eds), *Temporal Reference, Aspect and Actionality, Vol. 1: Semantic and Syntactic perspectives*, 159-177.
- STHIOUL B. (1996), «Systèmes verbaux et ordre temporel. Quelques approches monoguites des tiroirs de l'indicatif», in *Temps verbaux, aspects et ordre temporel. Notes critiques sur quelques approches classiques de la référence temporelle*, Document de recherche n°1, Groupe de Recherche sur la Référence Temporelle, Département de Linguistique, Université de Genève.
- TENNY C. (1994), *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*, Dordrecht, Kluwer.
- VENDLER Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- VERKUYL H. (1972), *On the Compositional Nature of the Aspects*, Dordrecht, Reidel.
- VERKUYL H. (1993), *A theory of Aspectuality : The Interaction between Temporal and Atemporal Structures*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VERKUYL H. (1995), «Aspectualizers and event structure», OTS-WP-TL-95-005, Research Institute for Language and Speech, Utrecht University.
- VET CO (1994), «Petite grammaire de l'*Aktionsart* et de l'aspect», *Cahiers de Grammaire* 19, 1-17.
- ZUCCHI A. (1993), *The language of Propositions and Events : Issues in the Syntax and Semantics of Nominalization*, Dordrecht, Kluwer.